

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 10 JUILLET 2020

Séance du 10 Juillet 2020

L'an deux mil vingt, le vendredi dix juillet à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine RENAUX-MARÉCHAL, Maire.

**Étaient présents :** Mmes JUBAULT Anne-Laure, NEAU Aurélie et RENAUX-MARÉCHAL Christine ;  
MM ROUSSEL Éric, LOPEZ Alfredo, DE CARVALHO Manuel (nationalité portugaise), RODRIGUEZ Diego,  
GOVIN Philippe

**Étai(en)t absent(s) excusé(s) :** CEULEMANS Cédric (pouvoir à Alfredo LOPEZ), THEPAULT Yves (pouvoir à Christine RENAUX-MARÉCHAL), HABERT Henri (Pouvoir à Éric ROUSSEL)

**Étaient absents :**

*M. Alfredo LOPEZ a été élu secrétaire de séance.*

*Séance du 10/07/2020 – convocation du 29/06/2020*

## **I – ELECTION DES DELEGUES SENATORIAUX :**

**Vu** le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

**Vu** la circulaire préfectorale INTA2015957J-1 du 30 juin 2020

### *a) Composition du bureau électoral*

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Philippe GOVIN, Éric ROUSSEL, Aurélie NEAU et Anne-Laure JUBAULT. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

### *b) Élection du délégué*

Les candidatures enregistrées :

Christine RENAUX-MARÉCHAL

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Mme Christine RENAUX-MARÉCHAL : 10 voix

Mme Christine RENAUX-MARÉCHAL ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

*c) Élection des délégués suppléants*

Les candidatures enregistrées :

Philippe GOVIN

Éric ROUSSEL

Diego RODRIGUEZ

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des 3 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 10

- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Philippe GOVIN : 10 voix

- Éric ROUSSEL : 10 voix

- Diego RODRIGUEZ : 10 voix

Les trois candidats ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés.

La séance est levée à 19h55.